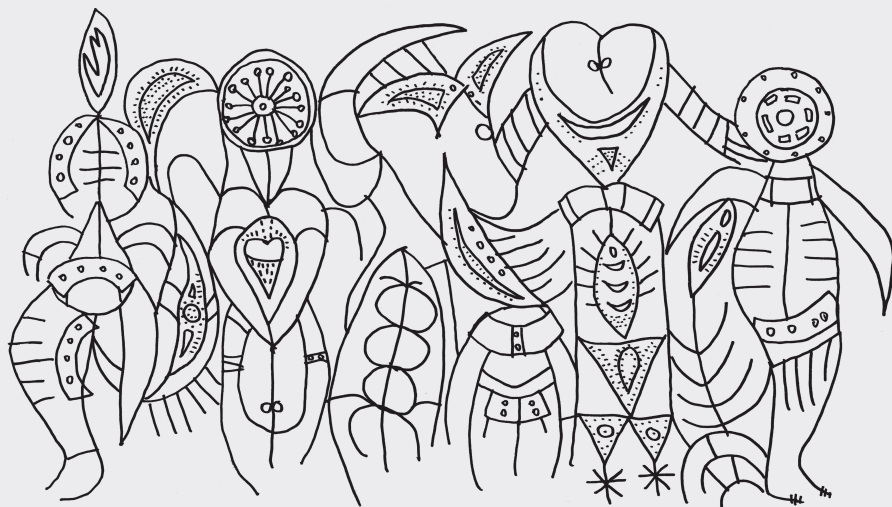


SOUS LA DIRECTION DE  
SABINE LAMOUR, DENYSE CÔTÉ  
ET DARLINE ALEXIS

# DÉJOUER LE SILENCE

Contre-discours sur  
les femmes haïtiennes



les éditions du remue-ménage

## **L'antiféminisme en Haïti**

*Danièle Magloire*

### **Un aperçu du mouvement féministe haïtien**

Le mouvement féministe haïtien date du début du XX<sup>e</sup> siècle et a su s'inscrire dans la durée, en dépit d'un environnement peu favorable. Ses prémisses remontent à la période de l'Occupation militaire étatsunienne d'Haïti (1915-1934). Dans le cadre des actions menées par l'Union patriotique – un groupe fondé par des intellectuels opposés à l'Occupation –, des Haïtiennes, issues de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie, se sont mobilisées dans les villes pour contester cette « domination totale », comme le faisaient déjà des groupes de paysans et paysannes en armes. En lien avec cette résistance à l'Occupation, mais de manière autonome, ces femmes vont constituer une antenne locale de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (1926), s'organiser pour soulever en tant que facteur déterminant de la dynamique de l'Occupation une question obliérée dans les autres espaces de contestation : les agressions sexuelles perpétrées par les Marines envers les femmes et les filles. Les stratégies développées (sensibilisation et information au niveau national et international) leur ont permis d'investir l'espace public avec des revendications spécifiques concernant les droits humains des femmes. Ce faisant, les Haïtiennes se sont posées comme sujet politique affirmant leur agentivité.

D'un apport appréciable se feront les femmes à des moments forts de la longue lutte en faveur de cette désoccupation. Dès la

création de l'Union patriotique (juillet 1915) et au fil de l'implantation de ses 41 filiales de province, en effet, nombreuses les retrouvera-t-on déjà, dans les maisons, les marchés et les lieux publics, occupées à la collecte de fonds indispensables aussi bien au soutien d'une campagne intérieure assidue contre l'occupant que pour l'envoi de délégués chargés de faire valoir, aux États-Unis mêmes, auprès d'instances influentes, les doléances haïtiennes. Quand, suite à une décision de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté d'ouvrir sur place une enquête sur le maintien d'une Occupation de plus en plus décriée, arrivèrent, en 1926, à Port-au-Prince les délégués Paul Douglas, Emily Green Balch et Grace Watson, ce furent par les représentantes de cette Ligue en Haïti, M<sup>mes</sup> Eugénie Malebranche-Sylvain et Pierre Hudicourt, qu'ils furent reçus et guidés. Enfin, nous devons à une initiative également féminine, en l'occurrence celle de M<sup>mes</sup> Perceval Thoby, Thérèse Vieux-Clesca, Justinien Ricot, l'organisation, en 1930, de cette grande manifestation pacifique qui défilera dans les rues de la capitale à seule fin de notifier à la Commission Forbes cette volonté unanimement partagée de voir l'occupant débarrasser le sol d'une présence indésirable (Claude-Narcisse, 1997, p. 57).

Sur cette lancée, la première organisation féministe haïtienne, la Ligue féminine d'action sociale (LFAS), va formellement se constituer le 3 mars 1934. Les revendications portent principalement sur des droits sociaux (éducation, santé, sécurité sociale) et sur la citoyenneté des femmes (droits civils et politiques). Ce programme est jugé subversif par le gouvernement, qui interdit la Ligue. Pour contourner cet obstacle, les militantes reformulent le mandat de l'association pour lui donner une apparence moins revendicative : « amélioration physique, économique et sociale de la femme haïtienne ». Le droit d'association reconquis, la Ligue va se déployer dans différentes villes où elle entreprend des actions et plaide en faveur du droit à l'éducation, notamment pour les filles des milieux populaires, de l'égalité salariale, de la fermeture des maisons closes, des libertés démocratiques, de la participation des femmes. Les membres de la Ligue s'attachent également à acquérir et à diffuser des connaissances sur l'objet de leur combat et entreprennent des études sur différentes thématiques en lien avec la condition féminine, cette constante qui définit la place

des femmes, de toutes les femmes, dans la hiérarchie sociale. Parmi les sujets traités, citons : les différentes unions matrimoniales<sup>1</sup>, le statut des enfants nés hors mariage, le travail domestique salarié, la condition des paysannes et ouvrières, l'emploi du temps, les discriminations dans le cadre légal. Dans le sillage de la Ligue, des groupes se constituent dans d'autres milieux pour également exiger la reconnaissance des droits des femmes et leur participation. Après avoir contré une forte opposition – octroi et retrait successif des droits –, les féministes obtiendront en 1950 la consécration de la reconnaissance des droits civils et politiques des Haïtiennes.

La dictature des Duvalier (1957-1986) va bâillonner les mouvements sociaux. C'est donc dans la clandestinité que l'engagement va se poursuivre, avec le soutien des femmes de la diaspora. « [S]eule une organisation de femmes, le Centre haïtien de recherches pour la promotion féminine<sup>2</sup> (CHREPROF), reliée au pouvoir, avait pignon sur rue. Les femmes ont dû supporter la prison, la torture, la mort, l'exil » (Neptune-Anglade, 1995). Toutefois, dans les années 1980, à la faveur de la remontée des mouvements de contestation du régime, des femmes d'horizons divers s'organisent. Celles des milieux populaires et de la paysannerie protestent contre la cherté de la vie et boycottent des initiatives gouvernementales. Le groupe dénommé Mouvement féministe haïtien<sup>3</sup> marque son passage éphémère avec la publication d'articles défendant les droits des femmes. L'organisation féministe Kay Fanm (Maison des femmes) se constitue en juillet 1984.

À la chute de la dictature, le 7 février 1986, on assiste à la résurgence des mouvements sociaux, incluant le mouvement féministe. « Les femmes de divers secteurs sociaux revendiquent leurs droits de participer aux affaires du pays, dénoncent les préjugés, les conditions d'exploitation et d'oppression liées à leur situation sociale » (Castor, 1994, p. 16). Ce second souffle du féminisme haïtien est également

- 
1. Nette prépondérance des unions consensuelles, notamment le *plaçage* ou mariage coutumier, par rapport à l'union civile mariée.
  2. Organisation fondée en 1975 et dirigée par Marie-Carmel Lafontant.
  3. Organisation fondée par Marie-Laurette Destin.

non mixte, car il entend bien permettre aux femmes, en tant que catégorie de sexe dominée, de s'aménager des espaces autonomes pour affirmer leur agentivité. Les Haïtiennes se mobilisent pour que la constitution postdictature reconnaisse explicitement l'égalité des sexes et tous les types de familles. Le mouvement se caractérise par sa vigueur, sa continuité, l'éventail des problématiques soulevées et une présence au niveau international, notamment dans les Amériques. Il s'attache aux droits fondamentaux des femmes, en tant que personnes et citoyennes, dans l'optique de consolider les acquis et d'engranger de nouvelles conquêtes. Les droits des femmes étant résolument posés comme des droits humains, les féministes s'évertuent à inscrire les rapports sociaux de sexe dans l'agenda politique national, en insistant sur le distinguo et les liens entre la condition féminine et les situations socioéconomiques des femmes et en mettant en lumière le phénomène de la féminisation de la pauvreté.

Le mouvement féministe de 1986 a induit une vaste mobilisation des femmes qui prend la forme actuellement d'une mosaïque composée :

- d'organisations féministes militantes qui concentrent leurs interventions sur les intérêts stratégiques des femmes (oppressions imbriquées, égalité et liberté effectives) tout en les articulant aux intérêts pratiques et aux enjeux nationaux. Ces organisations se caractérisent par leurs actions et plaidoyers sur des questions de fond, leur insertion dans les mouvements sociaux et leur implication dans la vie politique. Elles se sont approprié le slogan lancé par la SOFA (Solidarité des femmes haïtiennes) : « *Lit fanm nan se lit tout mas pèp la / La lutte des femmes est celle de l'ensemble du peuple* » ;
- d'organisations de femmes qui se vouent à la promotion des droits des femmes et entreprennent des actions centrées sur les situations socioéconomiques ;
- d'une multitude de groupes féminins, constitués soit en tant que sections femmes d'organisations mixtes citoyennes ou communautaires, soit en tant que groupes organisés autour de la satisfaction des besoins immédiats ;

- de féministes indépendantes, qui se posent comme des alliées et collaborent de manière régulière avec les organisations de défense des droits des femmes ;
- d'un contingent de jeunes femmes sensibles aux idéaux du féminisme, sans s'investir dans la militance. Certaines ont fait des études sur le genre, et leurs apports se situent principalement dans un cadre professionnel ;
- des organisations plus récentes qui se déclarent féministes et qui réalisent des activités sous ce label, sans cependant attester publiquement de prises de positions ou d'écrits relatifs à une vision ou à la formulation de propositions stratégiques.

Nonobstant ces différentes tendances, ce qui importe, c'est le fait que partout sur le territoire on retrouve des groupes de femmes ; qu'un ensemble de femmes, incluant la nouvelle génération, s'intéresse à des degrés divers à la cause des femmes ; que les différentes associations partagent l'aspiration commune de transformer la condition féminine et se retrouvent donc pour mener différents combats. Dans le langage populaire, les organisations de femmes sont d'ailleurs désignées sous l'appellation « *medam fanm yo / ces dames des femmes* ».

Le féminisme haïtien ne s'est pas construit à partir de théories, mais s'est forgé dans l'adhésion à des valeurs : liberté, égalité, autonomie, inclusion, justice sociale, participation, souveraineté. C'est à travers les luttes que les théories féministes ont été appropriées et vulgarisées pour asseoir les orientations et articuler les stratégies. Les tendances ont davantage été fondées sur des positionnements socio-politiques que sur des lignes de démarcation induites par les théories.

### **La réception faite au mouvement féministe**

Les intellectuels haïtiens et les organisations sociales et politiques qu'ils dirigent ont été et sont encore généralement muets sur le mouvement féministe. Les revendications et les luttes des femmes, leurs apports dans la société sont généralement ignorés dans les espaces dominés par les hommes. C'est grâce au travail des féministes que les contributions sociales des femmes sortent de l'invisibilité. Les dirigeants

politiques font montre d'une méconnaissance de l'effet des rapports sociaux de sexe sur les dynamiques sociales. Ils se cantonnent ordinairement à des lieux communs pour, entre autres, satisfaire au crédo du politiquement correct pour se conformer aux exigences internationales relatives à la prise en compte du genre.

On note un appui timide et tardif au mouvement féministe de la part de certains groupes politiques – Parti socialiste populaire (PSP), Parti communiste haïtien (PCH) et Combat – et de quelques intellectuels. Ainsi, en 1954, Dantès Bellegarde, dans sa préface du livre *Les femmes haïtiennes* de la Ligue féminine d'action sociale, déclarait : « Ceux des Haïtiens qui protestent aujourd'hui contre les légitimes revendications de la femme haïtienne se mettent exactement dans la position de colons qui, niant l'égalité des races humaines, prétendaient garder les nègres dans la servitude pour cause d'infériorité foncière. Je ne crois pas à l'infériorité de la femme haïtienne ». Auparavant, en 1919, sous l'Occupation étasunienne, Jean Price-Mars avait consacré dans l'un de ses ouvrages majeurs, *La vocation de l'élite*, un chapitre à « La femme de demain », dans lequel il traitait de la problématique des femmes en termes éducationnels et économiques. Alors même qu'il s'agit d'un ouvrage considéré comme une incontournable référence, ce chapitre est curieusement passé sous silence. Le livre est pourtant dédié à Ida Faubert, qui « fait partie de la première génération d'écrivaines haïtiennes. À travers sa biographie et ses textes, on découvre une femme qui, grâce à son indépendance de caractère, suit sa propre trajectoire, à une époque où les femmes sont loin d'avoir droit de cité » (Magloire, 2007). Bien qu'il ne questionne pas fondamentalement les rôles sociaux assignés, Price-Mars s'avère progressiste pour l'époque et dénonce la domination masculine.

Or, le fait incontestable, c'est que dans la moyenne des cas, la femme de la bourgeoisie occupe au foyer un rang qui la met fort au-dessus de nos domestiques ordinaires, c'est entendu, mais qui n'en fait non plus ni notre associée intellectuelle, ni notre égale dans la capacité de comprendre et de saisir tout ce qui n'est pas immédiatement du gouvernement du ménage et, de cela, nous sommes les seuls responsables. [...] L'autorité de l'homme, j'allais dire la prédomi-

nance du mâle – tyrannique ou débonnaire – s'exerce ici incontestée (Price-Mars, 1919, p. 145).

La résurgence du mouvement féministe en 1986 est perçue, dans un premier temps, comme un élément de la reconquête des libertés fondamentales. La spécificité des revendications va cependant rapidement provoquer un raidissement, car elles ne mettent pas simplement en cause « un système », mais dénoncent également les abus de pouvoir patriarcaux, notamment les responsabilités masculines en matière de violence envers les femmes, allant ainsi à l'encontre de l'impasse faite sur l'obédience patriarcale de la société pour désigner le capitalisme ou le néolibéralisme comme seuls responsables de la subordination des femmes. Plus l'analyse, les positionnements et les stratégies des féministes se sont affirmés, plus les tensions se sont accrues, en particulier lorsqu'est mis en cause le rapport des militants aux femmes. La rhétorique véhiculant la réprobation du féminisme utilise les arguties suivantes : Le mouvement n'est pas authentique parce qu'il est importé. Il met en péril la cohésion sociale, menace la paix des familles en dressant les femmes contre les hommes. Il affaiblit les luttes pour le changement politique et ne concerne que des « grands jupons », c'est-à-dire des femmes privilégiées qui ne sont pas opprimées et qui profiteraient même de la misère de celles qui sont pauvres. L'adhésion au féminisme implique de devenir lesbienne. Les féministes sont décrites comme « des femmes de mauvaise vie », des délurées en quête de plaisir et aux orientations sexuelles douteuses, des femmes qui n'ont pas su s'attacher un conjoint, des femmes qui peuvent bastonner les hommes.

Les délits d'importation et d'origine sociale n'ont jamais été opposés aux groupes se réclamant du socialisme, alors même qu'il est bien connu que les concepteurs occidentaux de cette idéologie (Marx, Engels, Lénine, Trotski, etc.) et les vulgarisateurs du marxisme (à Cuba, Fidel Castro et Che Guevara ; en Haïti, Étienne Charlier, Anthony Lespes, Jacques Roumain, Jacques Stephen Alexis, etc.) sont issus de la bourgeoisie et des classes moyennes. Les féministes de la postdictature duvaliériste sont originaires des différentes strates sociales : classes moyennes (en majorité), milieux populaires urbains,



monde rural. Contrairement au début du mouvement, rares sont les femmes issues de la bourgeoisie. Il a fallu des années pour que les organisations de droits humains et les organisations citoyennes appréhendent la nature des revendications féministes et les appuient ouvertement. La tendance générale dans la société est néanmoins de considérer que tout ce qui touche aux femmes et aux filles, y compris les abus et violations, incombe uniquement aux féministes, comme si les problèmes qu'affronte cette catégorie de la population ne concernaient pas toute la société.

Outre l'ignorance concernant le féminisme en tant que démarche de réflexion sur les relations de pouvoir, ces attaques témoignent d'un antiféminisme qui entend fabriquer une opposition irréductible entre les femmes. Le féminisme n'intéresserait que les femmes à l'abri du besoin et celles qui sont démunies ne seraient préoccupées que par leur situation socioéconomique. Ces considérations, qui ne s'appliquent pas aux hommes prolétaires qui peuvent s'associer à leurs semblables issus d'autres milieux pour mener des luttes sociales et politiques, traduisent en fait un mépris des femmes. L'expérience démontre pourtant que les femmes défavorisées aspirent à comprendre leur environnement pour accéder véritablement à la citoyenneté et au bien-être. Dans des registres variés, elles expriment leur désir de sortir de la marginalité, d'échapper aux logiques d'exclusion qui les pénalisent particulièrement, d'être soustraites à la violence, de jouir de la reconnaissance de leurs droits fondamentaux et de participer à l'édification d'une société démocratique. Leur rôle moins visible dans le féminisme, mais non pas inexistant, s'explique par des contraintes diverses cumulées : l'absence d'éducation qui limite l'accès à la réflexion théorique ; la précarité permanente découlant de l'accès limité aux ressources économiques et productives ; les responsabilités liées au travail de la reproduction humaine qui réduisent la disponibilité, etc.

Les partis politiques, dominés par les hommes, s'avèrent généralement incapables de prendre la mesure des mutations sociales et attestent une méconnaissance des rapports sociaux de sexe et du cadre légal relatif aux droits des femmes. Ce faisant, aucune mesure d'accompagnement sérieuse n'est proposée pour favoriser la parti-

cipation politique effective des femmes. On se contente de déclarer qu'elles seront « encadrées ».

Nonobstant les méfiances, le féminisme suscite un certain intérêt, basé sur des motivations les plus diverses. Citons : le désir de répondre à une interpellation induite par les luttes des femmes ; la conscience du fait qu'un développement durable, donc équitable et participatif, exige l'inclusion sociale des femmes ; l'obligation de respecter les engagements étatiques ; le totémisme, qui traduit une préoccupation de s'inscrire dans l'air du temps ; l'accession, à travers « le filon » du genre, à certaines positions conférant du pouvoir et favorisant l'ascension sociale ; l'éligibilité à des sources de financement ; le besoin de faire valoir son opinion sur la base de l'expérience immédiate, ou de marquer sa différence par rapport à ce courant de pensée. La socialisation, l'aliénation, l'ignorance des termes de la problématique des rapports sociaux de sexe et de l'histoire des luttes, la crainte des sanctions sociales, le marchandage avec le patriarcat (être bien vue des hommes, préserver sa féminité à leurs yeux) conduisent nombre de femmes à vouloir se démarquer à tout prix du féminisme, alors même que le mouvement ne pratique aucune forme de prosélytisme. L'opposition est particulièrement marquée dans les couches aisées. Il s'agit de se dissocier de ces femmes qui manifestent dans la rue, interviennent et tiennent tête dans les débats, sont réputées (à tort) avoir un profil particulier (célibataire ou séparée ou divorcée, sans enfant, cheveux naturels, sorties entre femmes). *A contrario*, une fierté est affichée par les femmes des groupes communautaires qui réclament le respect de leurs droits, exigent leur prise en compte et contribuent à contrer la violence sexospécifique dans leurs communautés.

### **Des manifestations de l'antiféminisme**

En dépit de l'ancienneté et des acquis du mouvement féministe, l'incompréhension et l'opposition sont encore manifestes. Les militantes doivent constamment expliquer la raison d'être de leur combat et il leur est même demandé de le justifier. Elles sont régulièrement mises

en demeure de démontrer que leur mouvement est bien un mouvement social et qu'il s'inscrit dans une perspective de changement, tant pour les individus que pour la collectivité. Ces interpellations, qui sont en fait des attaques, ne s'adressent pas aux autres mouvements revendicatifs.

L'antiféminisme est l'expression de la phallocratie, du sexisme, de la misogynie. Les attaques visent à disqualifier la parole féministe, la juguler, la rendre inaudible. Disqualifier, en prêtant des intentions dangereuses pour les individus et la société. Banaliser ou minimiser les actions. Dérouter, en laissant entendre que les féministes se trompent d'ennemi en s'attachant aux rapports de pouvoir entre les sexes au lieu de prioriser la domination des grandes puissances sur le pays. Bien que les discours qui dénigrent soient légion, il n'y pas (pas encore) en Haïti de groupe masculiniste ouvertement constitué. Il existe en revanche une mouvance antiféministe – particulièrement virulente chez les chrétiens intégristes des courants du protestantisme – qui veut faire passer les problèmes dénoncés par les féministes comme relevant de la volonté divine (inégalités de genre, aptitude innée des femmes pour les soins à autrui), du domaine privé (droit des hommes de « corriger » leur conjointe, irresponsabilité paternelle) et qui fait tout pour que les femmes intériorisent ces messages et se détournent de toute velléité d'émancipation.

L'antiféminisme en Haïti recouvre trois formes d'un même discours. Tout d'abord, il y a le groupe des individus qui refusent d'admettre l'existence des inégalités de genre, ou du moins prétendent les justifier. Ce sont les chantres des sacro-saintes qualités dites féminines dont les femmes ne doivent en aucun cas priver la société, même à leur propre détriment. La vénération ne s'exprime cependant que dans le discours et ne concerne pas les personnes concrètes que sont les femmes considérées dans leur vie sociale. Ces femmes-là, ce qu'elles pensent, ce qu'elles font, ce qu'elles produisent est tout simplement dévalorisé ou ignoré. Le patriarcat exprime sa militance dans ce dénigrement. D'un autre côté, il y a les individus qui, s'ils acceptent de reconnaître les faits, refusent ou n'arrivent pas à appréhender la dimension éminemment politique des phénomènes observés. L'adhésion ne porte que sur les constats et se limite à les déplorer.

Aucune démarche n'est entreprise en vue de comprendre les mécanismes de la perpétuation de la subordination féminine, ou pour débusquer les inégalités et encore moins pour chercher à leur faire échec. On laisse même entendre qu'il est impossible de changer fondamentalement cette situation. D'où la kyrielle d'actions qui ne se s'attachent qu'aux épiphénomènes. Enfin, il y a les individus qui pensent que les femmes ont des droits mais que ces derniers ne recouvrent pas tous les aspects de la vie sociale. Liberté oui, mais une liberté circonscrite et surtout contrôlée. Cette perspective renvoie au débat essentiel sur la liberté des êtres humains, qui ne peut se cantonner aux discours. Cette adhésion pour être effective doit nécessairement se traduire dans des choix de société, donc, des valeurs déclarées et appliquées (Magloire, 2001).

L'antiféminisme ici à l'œuvre est tant le fait des individus des deux sexes que des institutions étatiques et privées. Il opère, comme ailleurs, selon un ensemble de procédés :

- *La négation de la nature et de l'ampleur des violations des droits des femmes*

L'égalité abstraite est survalorisée et les hiérarchies instituées sont niées. Des attaques en règle sont particulièrement enregistrées sur l'absence de consentement comme déterminant du viol.

- *Le rejet ou la négation des savoirs produits par le féminisme*

Ce qui a comme conséquence la non prise en compte des connaissances scientifiquement établies pour apprécier des situations et déterminer des actions.

- *L'inversion des réalités, la désinformation, la dénaturation des messages*

Les hommes ne jouiraient pas de privilèges, car leur statut supérieur leur est conféré par leur travail productif. Il n'y aurait pas de violences spécifiques envers les femmes puisque ces dernières violentent aussi des femmes et des hommes. La dépénalisation de l'adultère, devenue une simple cause de divorce grâce aux luttes féministes, est présentée comme une incitation à l'infidélité féminine et à la multiplication des partenaires sexuels. Le droit à l'identité des enfants quelle que soit leur

condition de naissance, qui implique une paternité responsable, est épinglé comme une tentative de saper les familles. En exigeant la dépénalisation de l'avortement, les féministes prônent en réalité la débauche et l'infanticide. Les appels à la collaboration des hommes cacheraient en fait une volonté de les « déviriliser ». L'apparition de groupes défendant les droits des personnes homosexuelles est une conséquence néfaste du féminisme. Enfin, si les femmes n'accèdent pas aux postes électifs, c'est bien parce que les femmes ne votent pas pour elles et, ce faisant, attestent un manquement à la solidarité féminine.

Pour leur part, les organismes de coopération internationale se sont empressés « d'enterrer » le mouvement féministe après le séisme meurtrier de 2010, sous prétexte que des leaders avaient disparu. Ces organismes « se plaisent à raconter que le mouvement féministe a été emporté par le séisme. C'est peut-être un souhait, mais cela n'a rien à voir avec la réalité quotidienne des militantes qui, en dépit de leurs pertes, ont su rapidement se redresser pour poursuivre le combat ». Il s'agissait en fait (et il s'agit encore) de mettre à l'écart ces rebelles qui critiquent les modes d'intervention de la coopération, refusent la mise à l'écart des expériences de lutte et des savoir-faire acquis au plan national; résistent à la logique visant à « imposer un agenda de travail aux organisations et à les réduire à de vulgaires projets » (Kay Fanm/SOFA, 2011).

- *La peur, le discrédit*

Le féminisme constituerait un danger, car il voudrait renverser l'ordre des choses et établir la domination des femmes sur les hommes. Les femmes qui réclament avec insistance leurs droits sont considérées comme vindicatives et, par conséquent, condamnées à être mises au ban de la société ou, pire, à être « seules » puisqu'elles font peur aux hommes.

Les attaques ciblent l'appartenance sociale en raison de laquelle les femmes de milieux différents ne sauraient être solidaires au nom d'une communauté de situation et d'intérêts. Elles tablent également sur une prétendue division au sein du mouvement féministe en rai-

son de sa diversité. Pour être crédible, le mouvement devrait être monolithique et ne pas faire état de divergences.

- *La dévalorisation, la banalisation*

Les femmes n'étant pas considérées comme des figures de proue dans la société, il ne saurait en être autrement pour les féministes et leurs interventions. Celles-ci sont prises à partie sous prétexte que toutes les femmes du pays ne sont pas touchées par leurs actions et que les situations combattues continuent de perdurer ; en conséquence, leur travail n'a que peu d'importance. On demande donc aux organisations féministes de réaliser ce que l'État lui-même ne peut encore garantir : une présence continue sur tout le territoire.

Alors même que les images dévalorisantes des femmes abondent dans les médias (chosification, infantilisation, asservissement domestique, victimisation, sexualisation inopportune) et que les féministes sont régulièrement décriées, on note une tendance à qualifier de « militante féministe » toute femme qui entreprend des actions publiques, indépendamment de son positionnement objectif.

### ***Si se pa nou, se kiyès ? / Si ce n'est pas nous, qui d'autre ?***

Les attaques constantes, le développement d'un discours cryptomasculiniste ne sont pas parvenus à freiner la détermination des féministes haïtiennes. Les blocages et revers sont certes fortement ressentis. Mais les militantes ont conscience de s'être elles-mêmes investies d'un mandat et ont appris à opposer à l'adversité leur « *ladrès fanm* », c'est-à-dire leur créativité, leur vigilance pour rebondir, relever les défis, concevoir des stratégies porteuses. Considérant que le féminisme est un art de vivre, qui accorde donc énormément d'importance au cheminement, les féministes continuent à s'engager, à renforcer leurs organisations, à se concerter et à investiguer les moyens de gagner une masse critique à la cause défendue par ce mouvement d'émancipation pour l'avancement de toute la société.

## Références

- Castor, S. (1994). *Les femmes aux élections de 1990*, Port-au-Prince, CRESFED.
- Claude-Narcisse, J. (1997). « Le vent du féminisme », dans *Mémoire de femmes*, Port-au-Prince, UNICEF-Haïti, [http://www.jasminenarcisse.com/memoire/05\\_silence/01\\_silence.html](http://www.jasminenarcisse.com/memoire/05_silence/01_silence.html), chapitre « Le vent du féminisme », [http://www.haiticulture.ch/Le\\_vent\\_du\\_feminisme.html](http://www.haiticulture.ch/Le_vent_du_feminisme.html).
- CONAP (Coordination nationale de plaidoyer pour les droits des femmes) (2008). *Pour la cause des femmes avançons!* Port-au-Prince, Page concept.
- Faubert, I. (2007). *Anthologie secrète, poèmes et récits*, Montréal, Mémoire d'encrier.
- Kay Fanm et SOFA (Solidarité des femmes haïtiennes) (2011). « Clarifications à propos du forum sur la violence de la fondation Thomson-Reuters », Port-au-Prince, *Le Nouvelliste*, édition en ligne du 11 mars 2011.
- Ligue féminine d'action sociale (1954). *Femmes haïtiennes*, Port-au-Prince, Henri Deschamps.
- Magloire, D. (2001). *Termes de la problématique de genre en Haïti*, tapuscrit.
- Magloire, D. (2007). Extrait en quatrième de couverture, I. Faubert, *Anthologie secrète. Poèmes et récits*, Montréal, Mémoire d'encrier.
- Magloire, D. et M. Merlet (1997). « Agir sur la condition féminine pour améliorer les situations des femmes », *Cahiers de la Conférence haïtienne des religieux*, n° 8 : « Homme et Femme Dieu les créa. II Du féminisme au partenariat », Port-au-Prince.
- Merlet, M. (2006). *Un antiféminisme haïtien? Ou questionnements sur la volonté d'anéantir une pensée riche et porteuse*, Port-au-Prince, AlterPresse, 9 mai 2006, <http://www.alterpresse.org/spip.php?article4595>.
- Neptune-Anglade, M. (1995). « Les conférences internationales sur les femmes et leur impact en Haïti », *Recherches féministes*, vol. 8, n° 1, p. 165-173.
- Price-Mars, J. (2001 [1919]). « La femme de demain », dans *La vocation de l'élite*, Port-au-Prince, Presses nationales d'Haïti.
- Sylvain-Bouchereau, M. (2004 [1957]). *Haïti et ses femmes. Une étude d'évolution culturelle*, Port-au-Prince, Fardin.